

Communiqué

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) annonce l'octroi du premier agrément en Algérie à **une société d'investissement en capital-risque à caractère universitaire**, au profit de la « Société d'investissement financier de l'Université d'Alger 3 », dotée d'un capital de 188,8 millions de dinars algériens, à la suite de l'achèvement du cadre réglementaire relatif aux organismes de placement collectif en capital-risque.

Cette réalisation constitue une étape stratégique pour la mise en place d'un système national de financement de l'innovation et pour le renforcement du rôle de l'université dans la valorisation de la recherche scientifique et sa transformation en valeur économique, en cohérence avec l'orientation de l'État vers une économie fondée sur la connaissance.

Ce modèle s'inspire également d'expériences internationales pionnières dans le domaine des fonds d'investissement universitaires. Le fonds permettra ainsi de financer et d'accompagner les start-ups et les projets innovants issus du milieu universitaire, de soutenir les étudiants et les chercheurs, tout en assumant un rôle de « fonds de fonds » visant à coordonner les efforts et à renforcer l'intégration au sein de l'écosystème d'innovation universitaire.

Alger le, 02 mars 2026



www.cosob.dz

